« Plan lecture » : un outil contre l'école et les statuts

Communiqué du 18/12/2017

Décidément, si les enquêtes internationales n'existaient pas, il faudrait les inventer !
Chaque année, c'est le même rituel immuable. Le ministre en place commente le résultat de la dernière enquête internationale avec le même air navré. Puis, il annonce avec détermination des mesures… qui ont systématiquement pour caractéristique commune d'aggraver les réformes en cours. Réformes qui conduisent toutes aux mêmes résultats : toujours moins d'instruction, toujours plus de dislocation de l'école.
Le ministre Blanquer ne fait pas exception à la règle. Collaborateur actif de plusieurs ministres successifs tout au long de quinze dernières années, le triste bilan dont il se désole est aussi le sien.
S'appuyant sur l'enquête PIRL qui classe la France au 34ème rang des 50 pays évalués en matière de maîtrise de la lecture, il entend faire de cette question un objectif prioritaire. Louable dessein ! Annonce-t-il l'annulation de la réforme des rythmes scolaires qui est un facteur majeur de désorganisation de l'école ? Annonce-t-il son intention de revenir sur la réforme Darcos (ministre avec lequel il a travaillé), de rétablir toutes les heures de cours, tous les postes, tous les moyens en matière de remplacement, d'enseignement spécialisé… qui ont été supprimés ?
Surtout pas.
Le ministre maintient toutes les contre réformes et il les aggrave notamment en utilisant l'évaluation des enseignants comme un outil de pression permanent en vue de contraindre les personnels à mettre en oeuvre des réformes qu'ils rejettent.
Qu'a décidé le ministre ?
Pour améliorer la maîtrise de la lecture, le ministre entend tout d'abord accélérer le dédoublement des classes. La FNEC FP FO rappelle que la mise en œuvre en septembre dernier de cette mesure massivement médiatisée se heurte dans nombre de communes à des problèmes insolubles de manques de locaux et que les CP dédoublés le sont au détriment des postes existants, des ouvertures de classe en maternelle et en élémentaire, des postes de titulaires-remplaçants, des postes spécialisés et de RASED.
Enfin, le ministre entend mettre l'accent sur la formation continue des enseignants : «*Je suis le ministre de l'accompagnement pédagogique des professeurs*», a-t-il déclaré. Rappelons que l'accompagnement pédagogique est l'une des mesures contenues dans la réforme de l'évaluation des enseignants imposée par N. Vallaud Belkacem et dont la FNEC FP FO exige le retrait.
En clair, si les objectifs fixés par le ministère par exemple en matière de lecture ne sont pas atteints par l'enseignant dans sa classe, c'est lui qui sera jugé responsable. L'évaluation sera l'outil chargé du traitement individualisé de la «défaillance» présumée de l'enseignant. A grands coups d'«accompagnement pédagogique», il sera corrigé, remis dans le droit chemin. Les élèves qui ne bénéficieront pas de meilleures conditions d'instruction n'y gagneront rien, et les personnels y trouveront une nouvelle remise en cause de leur liberté pédagogique inscrite dans leur statut.
Les personnels sont excédés de toutes ces tartufferies, des attaques incessantes contre leurs conditions de travail, contre leurs garanties statutaires.
Pour rétablir les conditions d'instruction, les solutions sont simples : rétablissement des heures de cours, des postes supprimés, arrêt des contre réformes qui disloquent l'école, mettent en cause les statuts et fragilisent les personnels. C'est le mandat de la FNEC FP FO pour qui garantir le bon fonctionnement de l'école nécessite le respect des garanties statutaires. C'est pourquoi nous exigeons l'abrogation de l'évaluation des enseignants et des entretiens professionnels.

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr